

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **11 JUIN 2024**

fixant la composition du jury des concours externe et interne sur titres pour le recrutement des psychologues du ministère de la justice au ministère de la justice au titre de l'année 2024

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social, notamment son article 44 ;

Vu le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue ;

Vu le décret n° 96-158 du 29 février 1996 modifié portant statut particulier du corps des psychologues du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 2 août 2022 fixant les modalités d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury des concours sur titres pour le recrutement des psychologues du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externe et interne sur titres pour le recrutement des psychologues du ministère de la justice,

Arrête :

Article 1^{er}

En application de l'arrêté du 2 août 2022 susvisé, le jury des concours externe et interne sur titres pour le recrutement des psychologues du ministère de la justice au titre de l'année 2024, est composé de la manière suivante et par ordre alphabétique :

Madame AUXIETTE Sakina, psychologue clinicienne hors classe, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, direction interrégionale Île-de-France/Outre-mer, direction territoriale de Paris, unité éducative de milieu ouvert Paris-Chemin Vert ;

Monsieur BREBION Cédric, psychologue en centre national d'évaluation des personnes détenues de classe normale, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille, centre pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin ;

Madame BRULE Audrey, psychologue clinicienne de classe normale, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, service pénitentiaire d'insertion et de probation du Calvados, antenne de Caen ;

Madame CASTAGNA Nicole, directrice des services de greffe judiciaires, rédactrice qualifiée, à la Direction des services judiciaires, sous-direction des ressources humaines des greffes, bureau des recrutements et de la formation ;

Madame CHALUT-NATAL Véronique, conseillère d'administration du ministère de la justice, adjointe au sous-directeur, au Secrétariat général, service des ressources humaines, sous-direction des politiques statutaire et salariale ministérielles et de la gestion des ressources humaines de l'administration centrale ;

Madame DEHAUDT Valentine, psychologue clinicienne de classe normale, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille, centre pénitentiaire de Lille-Loos-Sequedin ;

Madame DELABRE Bilitis, psychologue clinicienne hors classe, au Conseil départemental de l'Essonne, direction de la prévention et de la protection de l'enfance, territoire d'action départemental Nord-Ouest, service enfance, annexe de Palaiseau ;

Monsieur DELAGE Fabrice, cadre éducatif de la protection judiciaire de la jeunesse, responsable d'unité éducative, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Ouest, direction territoriale de Loire-Atlantique/Vendée, unité éducative d'hébergement diversifié de Nantes ;

Madame EL BOURJI-FIRMIN, inspectrice de l'Education nationale – adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés, conseillère technique du recteur d'académie, au ministère de l'Education nationale, rectorat d'académie d'Orléans-Tours ;

Madame FAUCHET Marion, psychologue clinicienne de classe normale, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Strasbourg, centre de détention de Toul ;

Monsieur GAZZERA-BOFFA Yves, psychologue clinicien hors classe honoraire, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France/Outre-mer, direction territoriale de l'Essonne, service territorial éducatif de milieu ouvert/unité éducative de milieu ouvert de Courcouronnes ;

Madame LE QUELLEC Anaïs, psychologue clinicienne hors classe, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris, service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris ;

Madame MOUZAN Danièle, directrice fonctionnelle de la protection judiciaire de la jeunesse honoraire, directrice interrégionale honoraire, formatrice occasionnelle à l'école nationale de protection judiciaire de la jeunesse, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, direction interrégionale du Grand-Ouest ;

Monsieur RAVENEY Daniel, directeur hors classe des services pénitentiaires d'insertion et de probation, directeur de service, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, service pénitentiaire d'insertion et de probation de Loire-Atlantique ;

Madame ROUPIE Delphine, psychologue clinicienne de classe normale, à la Direction de la protection judiciaires de la jeunesse, direction interrégionale Sud, direction territoriale de l'Hérault, unité éducative de milieu ouvert de Béziers-Ouest ;

Madame SIAUDEAU Lisa, psychologue clinicienne de classe normale, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Ouest, direction territoriale de Loire-Atlantique/Vendée, unité éducative de milieu ouvert Nantes 1 ;

Madame THOMAS Marie-Ange, psychologue clinicienne de classe normale, à la Direction de l'administration pénitentiaire, direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille, service pénitentiaire d'insertion et de probation des Alpes-Maritimes, antenne de Nice ;

Monsieur TITTONEL Rémi, directeur fonctionnel de la protection judiciaire de la jeunesse, adjoint à la cheffe de bureau, à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, sous-direction des missions de la protection judiciaire et d'éducation, bureau des partenaires institutionnels et des territoires ;

Madame ZITTOUN Mylène, psychologue clinicienne, chargée de mission santé et qualité de vie au travail, à la Direction des services judiciaires, sous-direction des ressources humaines et des greffes.

Article 2

Le jury de ces concours est présidé par Madame CHALUT-NATAL Véronique, conseillère d'administration du ministère de la justice.

Article 3

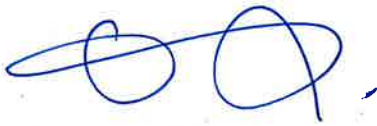
Monsieur GAZZERA-BOFFA, psychologue clinicien hors classe honoraire, est désigné pour remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 4

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **11 JUIN 2024**

Pour le ministre et par délégation :
La sous-direction de la stratégie, de l'attractivité
et l'accompagnement des évolutions professionnelles,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final flourish.

Catherine DESHORS